



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 89964

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude de la filière des arts visuels, premier employeur dans les secteurs de la culture en France. Les images, photographies, dessins, graphismes, participent à la diversité et à la richesse culturelle de notre pays et sont indispensables pour l'information et le pluralisme de la presse. Elles jouent également un rôle essentiel dans la communication dans de très nombreux secteurs d'activités économiques. Attentif aux créateurs qui vivent uniquement des droits d'auteur et constatent que les moteurs de recherche mettent en accès libre sur internet leur travail, sans autorisation et compensation financière, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour trouver une solution équitable qui permette de garantir ainsi l'avenir de la création des arts visuels dans les années à venir.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89964

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2015](#), page 7522

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)